

Réf: Dossier N° 081469

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEL-PREST »

Siège social Bonoua, Bonoua, BOUNOUA KOUMASSI AU ROND
POINT CONTIGU AU RESTAURANT PERGOLA, Lot 0, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEL-PREST »

Objet : -NETTOYAGE ET ENTRETIEN, DÉCORATION DE
LOCAUX,
-COMMERCE GÉNÉRAL,
-FOURNITURE DE BUREAU ET MATÉRIELS
INFORMATIQUES,
-FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU,
-ÉVÉNEMENTIEL RESTAURATION.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bonoua, Bonoua, BOUNOUA KOUMASSI AU ROND
POINT CONTIGU AU RESTAURANT PERGOLA, Lot 0, Ilot 5

Dirigeant(s) : Mlle AKO N'GUESSAN HORTENSE FLORAT
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2022-B-1463 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce de Grand-Bassam.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0 du 23/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

